

Conseil canadien des autorités de réglementation des courtiers hypothécaires (CCARCH) **Code de conduite pour le secteur du courtage d'hypothèques**

Le CCARCH est un forum permettant aux autorités de réglementation du courtage hypothécaire au Canada de collaborer et de favoriser une plus grande uniformité sur le plan de la réglementation afin de servir l'intérêt public. Le CCARCH a créé ce code de conduite (le Code) en langage clair pour faire la promotion de normes de conduite professionnelle élevées afin de protéger les consommateurs qui ont recours à des services de courtage d'hypothèques.

Les dix principes contenus dans le Code décrivent les normes de conduite professionnelle que doivent respecter les courtiers hypothécaires et auxquelles peuvent s'attendre les Canadiens qui font affaire avec eux. Les courtiers hypothécaires doivent mener leurs activités en suivant ces principes communs, tout en veillant au respect de l'ensemble des lois, des règlements, des règles ou des codes réglementaires applicables dans leur province ou territoire. Toute exigence, règle ou norme de conduite plus stricte ou plus précise a préséance sur le Code.

En plus des attentes en matière de conduite professionnelle, le CCARCH favorise la création d'un milieu de travail dynamique et inclusif, dans lequel les représentants de l'industrie n'exercent de discrimination ni ne participent à la discrimination contre personne ni aucune entité et ne sont pas assujettis à la discrimination.